

Séance du vendredi 05 mars 2021

Date de la convocation: 26/02/2021

**Membres en exercice :**  
**Présents : 12**  
**Votants: 15**  
**Pour : 0**  
**Contre : 0**  
**Abstentions : 0**

*L'an deux mille vingt-et-un et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents :** Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

**Représentés :** Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie KONNERT par Olivier MAGUET, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

**Excusés :**

**RECRUTEMENT DE DEUX SALARIES REGISSEUR AU CAMPING - (D 2021 024)**

Considérant que le camping est ouvert.  
Considérant que le camping a besoin de deux gérants à temps plein.  
Considérant les candidatures de Madame Maryse COUSIN-NEVEU et de Monsieur Pascal COUSIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de recruter Madame Maryse COUSIN-NEVEU et Monsieur Pascal COUSIN du 15 mars 2021 au 30 septembre 2021 pour une durée de 35h chacun par semaine en tant que gérants du camping.

Autorise le Maire à signer un contrat de travail de droit public pour accroissement temporaire d'activité avec Madame Maryse COUSIN-NEVEU et Monsieur Pascal COUSIN.

Autorise le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire  
Oliver MAGUET

  
